

EXTRAIT

2014
16/05/24

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 17 Décembre 2014

Objet : **L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre à 17 heures trente**

**Discussion sur
orientations
budgétaires
2015**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

N°1412/02

Présents ou représentés :

MM : Thaon, Colomas, Damiani, Ginesy, Mary, Verola, Victor, Quercia,

MMES : Bandecchi, Colle, De poulpique, Isnart, Peniello, Soullie.

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- A procédé aux discussions budgétaires 2015 du Syndicat Mixte.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON
ALPES
MARITIMES
CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE